

# Le nouveau numéro de *Conseils des notaires* en kiosque le 9 avril !

N°475. Avril-Mai-Juin 2020

92 pages. 6€90



## Communiqué de presse - Paris, le 7 avril 2020

*Conseils des notaires*, le magazine grand public du notariat au service de tous les usagers du droit, décrypte, chaque trimestre, l'actualité juridique en donnant aux lecteurs tous les repères nécessaires pour leur permettre de faire les bons choix.

## Au sommaire du N°475

### Un DOSSIER SPÉCIAL sur les conséquences patrimoniales du CORONAVIRUS

*Conseils des notaires* vous aide à préparer la sortie de crise, en faisant le point en matière d'épargne, d'immobilier et d'entreprise.



Tous les jours, retrouvez les dernières actualités liées au covid-19

sur notre appli gratuite : pour tout savoir sur ce qui est permis/interdit pendant la période de confinement (organisation des obsèques, rédaction d'un testament, vente immobilière, déménagement...)

À télécharger sur l'App Store et Google Play

### « TRAVAUX » / Le point sur les règles juridiques et les aides financières

Des autorisations à demander en mairie ou à la copropriété jusqu'à l'adaptation de son logement à la perte d'autonomie, *Conseils des notaires* vous explique comment procéder dans le respect des règles juridiques tout en bénéficiant des aides financières qui s'offrent à vous, conseils d'experts à l'appui.

### Mais aussi, des informations juridiques, pratiques et patrimoniales

- **La consultation du notaire** : découvrez le mécanisme de la SCI, l'outil idéal pour les parents qui veulent aider leurs enfants dès aujourd'hui, tout en préparant leur succession pour demain.
  - **Patrimoine** : Faut-il conserver les placements du défunt ?
  - **Immobilier** : Les dernières tendances de prix dans l'ancien, à Paris et en Île-de-France
  - **Vie de propriétaire** : Quels recours en cas de loyers impayés ?
  - **Généalogie** : Une passion française
- + **10 fiches pratiques** : Que prévoir pour son enfant en cas de décès des parents ?  
Qui contrôle le tuteur de la personne vulnérable ? Le congé de proche aidant...



#### BIO Express. Pierre Lemée

- > Rédacteur en chef de *Conseils des notaires* depuis 2013
- > Notaire à Pont-L'Évêque (Calvados) depuis septembre 1987
- > Ancien membre du Bureau du CSN en charge de la communication et de la formation (2004-2006)
- > Ancien président du conseil régional des notaires de la cour d'appel de Caen (2001-2002)
- > Élu municipal (conseiller municipal et 1<sup>er</sup> adjoint) pendant 25 ans à Pont-L'Évêque